

Orientation 12

Aménager un environnement stimulant, fonctionnel et sécuritaire, à l'intérieur comme à l'extérieur

L'aménagement adapté des lieux

L'aménagement du milieu physique est considéré comme un «éducateur en soi». Il doit être organisé de façon conviviale et stimulante, en proposant des défis adaptés au niveau de développement des enfants.

Le libre accès au matériel

À l'extérieure comme à l'intérieur, l'enfant doit avoir libre accès à un matériel de jeu varié et attrayant, adapté à sa taille et à ses capacités. Le matériel doit être offert en quantité suffisante. Cela lui permettra à faire des choix, à développer son autonomie et sa confiance en soi.

La sécurité bien dosée

Il est nécessaire de prévoir des lieux et des activités qui permettent aux enfants de prendre certains risques bien dosée. À travers de ces activités l'enfant développe sa maîtrise de soi, sa confiance en lui et son courage.

La sécurité passe aussi par des consignes claires et une planification adéquate, qui prennent en considération les capacités réelles des enfants.

Des exemples de matériel favorisant la dimension motrice :

- ❖ Bac à eau et bacs à sable
- ❖ Balles, ballons et ballon sautoir
- ❖ Blocs et boîtes de carton de différentes tailles
- ❖ Petites autos, camions
- ❖ Quilles, cerceaux, cordes à danser
- ❖ Gros véhicules pouvant être enfourchés, poussés ou tirés
- ❖ Matériel à empiler, à enfiler
- ❖ Parachute, rubans rythmiques
- ❖ Tapis pour rouler ou ramper

LES PRATIQUES À PRIVILÉGIER

- ❖ Planifier adéquatement une activité quant au lieu et au matériel.
- ❖ Privilégier l'achat de petit matériel attrayant, polyvalent, adapté au stade de développement de l'enfant, disponible en quantité suffisante et renouvelé régulièrement.
- ❖ Faciliter l'accès des enfants au matériel de jeu.
- ❖ Maximiser l'espace disponible pour le jeu actif et les activités motrices.
- ❖ Aménager des aires de jeux dans la cour.
- ❖ Aménager l'environnement de façon qu'il propose des défis stimulants et variés.

